

Une lettre de Théodore Jouffroy

Autor(en): **Ritter, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-20022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE LETTRE DE THÉODORE JOUFFROY

Sainte-Beuve en 1833, dans un de ses *Portraits littéraires*¹, Damiron en 1843, dans la préface du recueil posthume des *Nouveaux mélanges* de Jouffroy, Mignet en 1853, dans un de ses *Eloges*, Taine quelques années plus tard, dans un chapitre de son livre sur les *Philosophes français*, ont successivement parlé de Jouffroy, de ses idées, de ses ouvrages, et des rares événements de sa courte vie. Je n'ai pas à la raconter ici.

Je rappellerai seulement que Théodore Jouffroy, né le 6 juillet 1796 aux Pontets dans le Jura, à deux lieues de la frontière suisse, après d'excellentes études à Lons-le-Saunier et à Dijon, était allé à Paris en 1813 pour y suivre les cours de l'École normale; il sortit de cette école trois ans après, et y fut aussitôt rappelé pour y occuper une place de répétiteur d'abord, et plus tard de maître de conférences. Élève ou maître, il y fut toujours, en philosophie, le disciple le plus distingué du jeune et bientôt illustre Victor Cousin.

En 1820, la santé de Jouffroy, ébranlée, l'avait forcé à prendre un congé qui dura deux ans; il alla passer ce temps de repos dans son Jura, à la maison paternelle. Au printemps de 1822, il fit un petit voyage dans le canton de Vaud, et c'est alors qu'il écrivit à son ami Paul Dubois une lettre que M. Lair a publiée dans le *Correspondant* (janvier 1898) et que nous allons reproduire. « Si je ne m'abuse, dit M. Lair après l'avoir citée, ces pages ne le cèdent pas aux plus belles pages de Rousseau et de Lamartine. Il est impos-

¹ Il y faut joindre un article des *Causeries du lundi*, tome 8^e, dans lequel, à propos d'un discours de M. Mignet, Sainte-Beuve a parlé longuement de Jouffroy, — et deux anecdotes, dont le récit se trouve dans l'appendice du tome 9^e des *Causeries du lundi*, et dans une note de l'article sur l'*Histoire de la Révolution*, au tome 4^e des *Nouveaux lundis*.

sible, tant certaines analogies sont frappantes, de ne pas les rapprocher du *Lac*. » — C'est beaucoup dire ; mais cette lettre mérite certainement d'être connue.

Je ne veux pas la commenter ; mais je tiens à écarter le malentendu qui se produirait si le lecteur la croyait écrite par un catholique bien orthodoxe.

On a maintes fois cité la page émouvante où Jouffroy a raconté comment il perdit à vingt ans la foi chrétienne et les croyances dans lesquelles ses parents l'avaient élevé : « Je n'oublierai jamais, a-t-il dit, la soirée de décembre où le voile qui me dérobaît à moi-même ma propre incrédulité, fut déchiré... L'inflexible courant de ma pensée m'obligeait à tout laisser. L'examen se poursuivait plus obstiné et plus sévère à mesure qu'il approchait du terme, et il ne s'arrêta que quand il l'eut atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même, il n'y avait plus rien qui fût debout... J'étais incrédule ; mais je détestais l'incrédulité. »

Jouffroy en était à peu près au même point sept ans plus tard ¹, quand il écrivit en 1823 le célèbre article : *Comment les dogmes finissent*, qui parut dans le *Globe* en 1825. Mais on verra dans les pages qui suivent, que Jouffroy était demeuré infiniment sensible à tout ce qu'il y a de poétique et d'élevé dans le culte et la liturgie catholiques. — J'arrête ici cet avant-propos déjà long ; voici le texte de la lettre de Jouffroy.

Eugène RITTER.

30 mai 1822.

Je viens de faire un voyage à Morges avec ma mère, et j'arrive d'une jolie partie à Yverdon, plus récente encore que mon voyage. Nous étions cinq cavaliers, et nous avons six demoiselles, le tout sur trois chars à bancs. Nous avons débuté par Vallorbe, où nous avons été coucher. Le lendemain, nous avons grimpé sur la Dent de Vaultion, cette mon-

¹ Cf. *Nouveaux mélanges*, pages 140 et suivantes.

tagne blanche que l'on aperçoit depuis le Sentier¹, terminant au nord-est le lac et la vallée de Joux. Le point de vue est presque aussi vaste, et beaucoup plus original que celui de la Dôle. De là à Orbe et à Yverdon, d'où nous sommes revenus hier dîner chez Falconnet, et coucher ici.

Nous aimons tant Yverdon que je veux vous donner quelques détails qui augmenteront peut-être votre désir d'y revenir. J'ai vu cette ville sous un nouvel aspect. Vous vous souvenez que nous l'avons définie : la ligne droite, ou l'uniformité. La légère brume qui remplissait l'atmosphère quand nous le visitâmes, donnait à la perspective une monotonie que j'y retrouvai dans mon second voyage, parce que la même cause reproduisait le même effet. Cette fois, le rideau était levé; l'air avait une pureté et une transparence admirable. La physionomie du pays était changée, et, pour ainsi dire, rajeunie. Le lac allongé se voyait jusqu'au fond, et ses rives et les villes nombreuses qui les couvrent, se détachaient parfaitement de la surface de l'eau, et se laissaient distinguer comme Meillerie de Clarens. Cette première bordure était enfermée dans une autre pleine de douceur et de majesté; à gauche, le pompeux Jura; au fond, les rochers blancs de Neuchâtel; à droite, les montagnes couvertes de bois, du canton de Berne; au-delà du lac, Morat, et le canton de Fribourg en deçà, formaient un demi-cercle d'une imposante beauté. C'est autre chose que le bassin du Léman; moins grandiose, mais une grandeur plus harmonieuse et peut-être plus ravissante.

Que n'étiez-vous là? Que n'y étiez-vous surtout lorsque, au coucher du soleil, nous nous mîmes dans une barque pour aller visiter Grandson, si gracieusement groupé au revers

² On sait que cet emploi de la préposition *depuis* est une des fautes qu'on reproche à notre parler local, lequel était aussi celui de Jouffroy, né dans un village tout voisin de la Suisse romande.

du Jura, et, pour ainsi dire, suspendu sur le lac. La journée avait été brûlante. Un orage se formait du côté de Fribourg, un autre vers le fond, au-dessus de Neuchâtel. La nuit était venue, et, tandis que la lune reposait sur nos têtes, et blanchissait d'une pâle lumière les vagues du lac, les éclairs sillonnaient les nuages obscurs, devant nous et à notre droite. Deux tonnerres également lointains grondaient alternativement, et semblaient psalmodier un hymne à la gloire du Créateur. Les rives sur lesquelles éclataient ces deux orages étaient perdues dans une sombre nuit. Les deux autres, éclairées par la lune, laissaient voir Yverdon et ses beaux peupliers, Grandson et son pâle château qui ressemble à un fantôme, et une foule de villages épars sur la route de Neuchâtel. L'horizon par-dessus était encore rouge des feux mourants du crépuscule, et les sommets arrondis du Jura se dessinaient admirablement.

Nous avions trois rameurs qui faisaient voler la barque sur la face du lac. Nous avançâmes d'abord en babillant. Nos compagnes, en robes blanches et en chapeaux de paille larges, tremblaient à chaque mouvement et riaient de leurs frayeurs. Mais bientôt la nature l'emporta, et le sublime spectacle qui nous entourait suspendit tout autre sentiment. Frivoles jeunes filles, elles ne savaient pourquoi elles se taisaient, et d'où venaient ces soupirs involontaires. L'infinité de Dieu les tenait sous sa puissance, et parlait à leur cœur. Au clair de la lune, on voyait le sentiment religieux de l'inconnu et du sublime faire vivre, pour la première fois peut-être, leurs yeux et leurs figures, d'une vie exaltée et supérieure. Oh ! qu'elles étaient belles alors, et comme, involontairement, on les serrait contre son cœur ! Mais c'était une beauté qui ne leur appartenait pas, descendue d'en haut sur leurs fronts, éclair de vie dans la mort de leur existence. Dans une heure, ces traits, rendus sublimes un moment, devaient retomber

dans la banale expression de pensées communes et de sentiments étroits ; et je sentais là, dans l'excès même de mon admiration et de mon bonheur, la périssable valeur de tout ce que l'on peut admirer et aimer dans ce monde.

Nous arrivâmes au pied du château de Grandson, mais nous ne descendîmes pas à terre. Les deux orages s'avançaient lentement et menaçaient de nous couvrir ; il nous fallait une heure pour regagner Yverdon, et nous retournâmes la barque. Le silence continuait, et n'était interrompu que par quelques mots et le bruit des rames. Longchamp, couché sur le devant de la barque, fumait sa pipe en regardant le ciel.

Je ne sais pourquoi je me rappelai alors avoir lu qu'à bord des vaisseaux portugais qui doublèrent pour la première fois le cap de Bonne-Espérance, on célébra la messe au milieu de la nuit, en vue de la mer des Indes, inconnue jusque-là. Par une alliance d'idées subite, et inspirée par tout ce qui m'environnait, le chant du *Sanctus, Sanctus*, se trouva sur mon cœur et sur mes lèvres. Je l'entonnai à demi-voix ; mon voisin m'accompagna sur le même ton ; peu à peu les sons s'élevèrent, tout le monde s'en mêla, et les rives protestantes du lac d'Yverdon retentirent du sublime *Hosannah in excelsis*, lentement et solennellement exécuté par dix voix réunies. L'étonnement silencieux de nos rameurs pour qui ces chants et cette langue étaient inconnus, nous excita. Le *Gloria in excelsis*, le *Laudate Sion*, le *Laudate Dominum, omnes gentes*, se succédèrent. La gravité de ces chants catholiques au milieu de cette grande scène, l'idée qu'on les entendait du rivage, et que la religion protestante n'avait rien qui pût ainsi s'allier poétiquement à ce qu'il y a de poétique dans la nature et les sentiments de l'âme ; ce mélange harmonieux de voix d'hommes et de femmes ; cette langue latine, si sonore, si pompeuse, inconnue à la population d'alentour : tout m'émut au plus haut point. Sans doute, il y avait une harmonie bien vraie entre ces chants, ce spectacle et ce pays...